

Votre organisation / juridiction : CP FLEURY-MEROGIS – QER et UDV

Date de l'atelier : 18 novembre 2021

Nombre de participants à l'atelier : 11

Informations sur les participants¹ : 3surveillants, deux gardés, un officier, un CPIP, 4 DSP (dont trois provenant d'un autre établissement)

Restitution des échanges :

Thématique : LA GESTION DES QUARTIERS SPÉCIFIQUES (QER et UDV)	
Problématique / enjeu identifié :	Idées /propositions d'amélioration pour répondre à la problématique / enjeu :
Meilleure communication et connaissance de la doctrine de la DAP en matière de quartier spécifique et meilleure connaissance par les acteurs de terrain du rôle de chacun (ex : au niveau DI, répartition des tâches entre MILRV et DSD)	<ul style="list-style-type: none">• Actualiser la doctrine de fonctionnement au vu des premières années d'expérience (en organisant la remontée du ressenti des acteurs de terrain• communiquer davantage avec les services et expliquer les décisions prises et les choix opérés• respecter à chacun des niveaux les procédures et les délais imposés• réfléchir à une « spécialisation au sein de la spécialisation » : des QER/QPR ou UDV qui accueillerait un type de public (exemple distinction TIS/radicalisés) à l'instar ce qui existe avec les CNE• Garantir les moyens de fonctionnement (ex : les CPIP qui travaillent dans ce secteur doivent être dédiés à ces seuls secteurs)
La place des personnels et la notion de « surveillant acteur » : comment les méthodes de prise en charge dans ces quartiers peuvent servir d'exemple pour le fonctionnement global de l'établissement ?	<ul style="list-style-type: none">• Accentuer la formation qui n'est pas suffisante• ceci est aussi lié au turn-over important qui fragilise ces quartiers• mettre en place un mécanisme de fidélisation• harmoniser les pratiques• favoriser les échanges avec les agents des autres quartiers• « exporter » la méthode de travail

¹ Veillez à ne renseigner aucune donnée à caractère personnel : les informations renseignées ne doivent pas permettre d'identifier les participants



	pluridisciplinaire qui fonctionne très bien dans les quartiers spécifiques (organiser des séances d'immersion pour des agents venant de détention ordinaire).
<p>CONCLUSION : la mise en œuvre des quartiers spécifiques place au cœur de la réflexion la question du sens des missions.</p> <p>La philosophie qui préside au travail en quartier spécifique doit irriguer l'organisation générale d'un établissement</p>	<ul style="list-style-type: none">• Faire monter les agents en compétence (observation/synthèse/écrit)• modification de l'image que les détenus ont des agents (ils participent de manière plus assidue à leur prise en charge).• modification également de l'image renvoyée auprès de partenaires extérieurs (par exemple les magistrats) au vu de la qualité des synthèses produites.
